

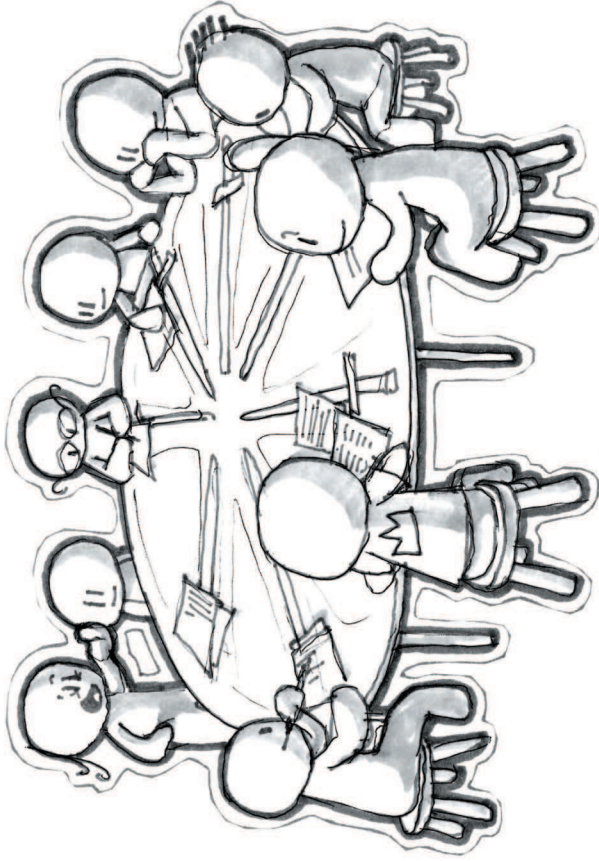
Pour qui ?

Une charte s'adresse à tous les usagers du réseau et de l'Internet, élèves et adultes. Ils s'engagent, en la signant, à disposer de façon responsable et citoyenne des ressources qui leur sont proposées, dans le respect des conventions et des règles propres à l'établissement.

« UNE CHARTE EST
L'OCCASION D'UN
TRAVAIL COMMUN »

Comment faire ?

Comme une charte est avant tout un document contractuel, la meilleure façon de la construire, c'est d'**associer** à sa rédaction tous les usagers de l'école, élèves compris.



Qui la rédige ?

Peu importe ! C'est l'occasion d'un **travail commun** donc, éventuellement, d'une rédaction à plusieurs mains. Par ailleurs, peut-être que tous les articles de la charte ne s'appliquent pas à tous les usagers...

À quelle occasion ?

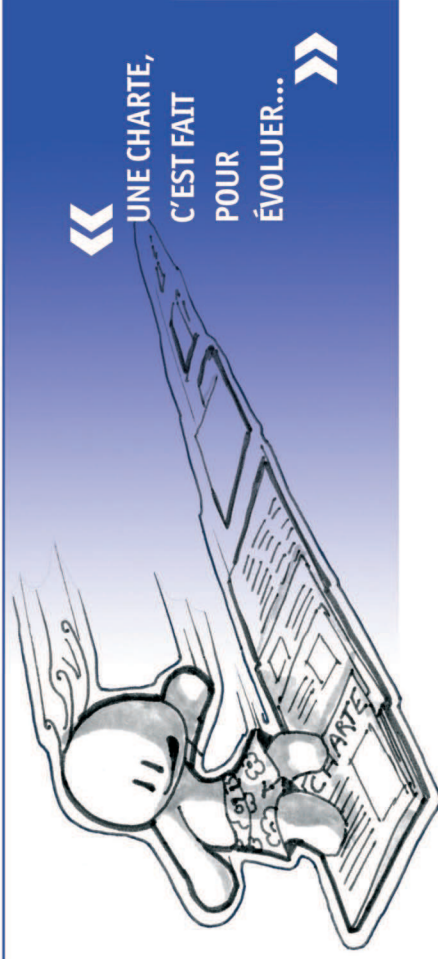
On peut profiter de tous les temps possibles de **concertation** : la réunion de préentree, la rentrée des élèves, la réunion et la formation des délégués, une commission Tice dans les conseils pédagogiques à laquelle pourraient participer les élèves...

Quel contenu ?

La charte d'usage des Tice est un texte à dimension éducative. Elle ne peut donc se réduire à une liste de défenses ou à un mode d'emploi des outils informatiques. Elle fixe non seulement les **devoirs** des contractants mais aussi leurs **droits**. Elle ne peut contrevenir aux droits et devoirs définis par le droit commun général. Elle doit préciser le cadre législatif sur lequel elle s'appuie.

« UNE CHARTE
CE SONT DES
DROITS ET DES
DEVOIRS... »

Les Tice introduisent toujours plus vite de nouveaux services et de nouvelles fonctionnalités, donc de nouveaux usages. La charte est un **document vivant** qui doit être mis à jour régulièrement pour s'adapter aux nouvelles pratiques des usagers.



Quelques engagements forts de l'utilisateur des Tice

- Je respecterai la législation en vigueur, notamment les lois relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, au respect des bonnes mœurs et des valeurs démocratiques, à la propriété artistique...
- Je ne mettrai rien en œuvre pour contourner la sécurité ou introduire des programmes malveillants (virus, chevaux de Troie...) dans le réseau.
- Je ne modifierai pas la configuration des machines sans y être autorisé(e).
- Je m'interdirai tout accès (lecture, modification, destruction) aux fichiers ne m'appartenant pas.
- Je ne copierai ni logiciel, ni matériel dont je n'ai pas les droits.
- Je n'effectuerai pas de téléchargements illégaux.
- ...